



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°32-2020-113

PUBLIÉ LE 5 OCTOBRE 2020

Sommaire

DDFIP

32-2020-09-01-007 - Délégation de signature SIE du Gers (7 pages)	Page 3
32-2020-09-01-008 - Liste des agents du SIE du Gers délégation en matière de traitement du contentieux fiscal (1 page)	Page 11

DDFIP

32-2020-09-01-007

Délégation de signature SIE du Gers

délégation signature

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU GERS

2 Place Jean DAVID
BP 70352
32007 AUCH CEDEX

Arrêté portant délégation de signature

L'administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques du Gers,
Vu le code général des impôts, et notamment l'article 410 de son annexe II,
Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;
Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
Vu l'instruction du 13 novembre 2003 ;
Arrête :

Article 1^{er} - Délégation de signature est donnée par **Madame la Responsable du SIE du GERS** à l'effet de prendre, au nom du Directeur Départemental des finances publiques, des décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office ou des décisions gracieuses de rejet, remise, modération ou transaction

- à Mme Catherine RENAUX Inspectrice divisionnaire **dans la limite de 50 000€**
- aux Inspecteurs des finances publiques dont les noms suivent, **dans la limite de 15 000 €.**

Mme Sandra SIGNORI
Mme Corinne SIGAL
M. Bernard MONTET

Toutefois, la délégation pour admission, admission partielle ou rejet ne peut être appliquée pour des réclamations portant sur des impositions consécutives à :

- des opérations de contrôle fiscal ;
- des rehaussements opérés suivant une procédure d'imposition d'office.

Article 2 - Délégation de signature est donnée par **Madame la Responsable du SIE du GERS** à l'effet de prendre, au nom du directeur départemental des finances publiques, des décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office ou des décisions gracieuses de rejet, remise, modération ou transaction.

-aux contrôleurs des finances publiques dont les noms suivent, **dans la limite de 10 000€**

-Mme Sandrine ALARY	- -Mme Carole LLUSCA
-Mme Florence ANDRIEU	- -Mme Marie José MATIGNON-ROLDAN
-Mme Martine ARTIGAUT	- - Ghislaine MOLEN
-Mme Anne-Marie BERGES	- -Mme. Anne Marie MONY
- Mme Laetitia DARDENNE	- -Mme Hélène PEREZ
-Mme Patricia DELFAU	- -Mme Catherine PERSONNE.
-Mme Sophie DURET	- -M. Vincent PERSONNE
-M. Laurent DURET ;	- -M Patrice PETI-JEAN
-M. Arnaud FLAMENT ;	- -Mme Véronique SAMALENS
-M. William GERS	- -M Guillem TOURNOU ;
-M Maxime HAHUSSEAU	

Toutefois la délégation pour admission, admission partielle ou rejet ne peut être appliquée pour des réclamations portant sur des impositions consécutives à :

- des opérations de contrôle fiscal ;
- des rehaussements opérés suivant une procédure d'imposition d'office.

Article 3 – En cas d'absence de Madame la Responsable du SIE, délégation de signature est donnée dans les conditions et limites fixées par la délégation automatique accordée aux responsables de service
À Mme Catherine RENAUX Inspectrice divisionnaire des finances publiques
A Mme Sandra SIGNORI Inspectrice des finances publiques
A Mme Corinne SIGAL Inspectrice des finances publiques,

Article 4 - Le présent arrêté sera affiché dans les locaux où l'activité est exercée.

A AUCH, le 01 Septembre 2020

Le Chef de service comptable,

Marie-Paule PROST



Arrêté portant délégation de signature

La Chef de service comptable du service des impôts des entreprises du GERS (32),

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L.257 A ;

Arrête :

Art. 1^{er} - Délégation de signature est donnée à l'effet de signer et rendre exécutoire les avis de mise en recouvrement et de signer les mises en demeure, au nom du comptable, aux agents exerçant leurs fonctions au service des impôts des entreprises dont les noms suivent:

Mme RENAUX Catherine Inspectrice divisionnaire des finances publiques,

Mme SIGAL Corinne Inspectrice des finances publiques.

Mme SIGNORI Sandra Inspectrice des finances publiques .

M Bernard MONTET Inspecteur des finances publiques,

Mme PERSONNE Catherine Contrôleuse des finances publiques.

Mme ANDRIEU Florence Contrôleuse des finances publiques.

M.GUERERE Laurent Contrôleur des finances publiques.

Art. 2.- Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du service des impôts des entreprises du GERS à AUCH, dans les antennes de CONDOM et MIRANDE

A AUCH, le 01 septembre 2020.

Madame la Chef de Service comptable du Service des impôts des entreprises du GERS.



Marie Paule PROST.

Direction générale des Finances publiques

Le Chef de service comptable du SIE du
GERS


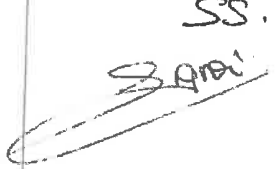

SIE Du GERS

à

Monsieur le Directeur Départemental
Des Finances Publiques


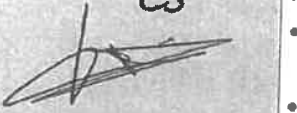
DÉLÉGATIONS SPÉCIALES :


A - Comptabilité

Signatures et paraphes	
<p>c.r.</p> 	<p>Mme Catherine RENAUX Inspectrice divisionnaire des finances publiques</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none">• De signer les documents comptables à transmettre à la DDFIP• De signer les 3800• De signer les avis de compensation• De signer les certificats de recettes
<p>SS.</p> 	<p>Mme Sandra SIGNORI Inspectrice des finances publiques</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none">• De signer les documents comptables à transmettre à la DDFIP• De signer les 3800• De signer les avis de compensation.• De signer les certificats de recettes
<p>CS</p> 	<p>Mme Corinne SIGAL Inspectrice des finances publiques</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none">• De signer les documents comptables à transmettre à la DDFIP• De signer les 3800• De signer les avis de compensation• De signer les certificats de recettes



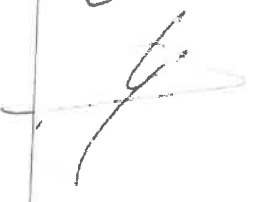
MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

B- Recouvrement de l'impôt

Signatures et paraphes	
<p>CR</p> 	<p>Mme Catherine RENAUX Inspectrice divisionnaire des finances publiques</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none">• De signer des délais de paiement jusqu'au seuil de 20000€, de dette totale et 6 mois de délais.• De signer les demandes de renseignements• De signer les actes de poursuites : commandements, saisies• De signer les ATD,• De signer les mainlevées d'ATD• De me représenter devant le Tribunal de Grande Instance, et le Tribunal de Commerce• De signer les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif.• De signer les attestations fiscales (bordereaux de situation).• De signer les certificats fiscaux pour les entreprises candidates à des marchés publics
Signatures et paraphes	
<p>CS</p> 	<p>Mme Corinne SIGAL Inspectrice des finances publiques</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none">• De signer des délais de paiement jusqu'au seuil de 10000€, de dette totale et 6 mois de délais.• De signer les demandes de renseignements• De signer les actes de poursuites : commandements, saisies• De signer les ATD,• De signer les mainlevées d'ATD• De me représenter devant le Tribunal de Grande Instance, et le Tribunal de Commerce• De signer les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif.• De signer les attestations fiscales (bordereaux de situation).• De signer les certificats fiscaux pour les entreprises candidates à des marchés publics

<p>Signatures et paraphes</p> <p>SS</p> 	<p>Mme Sandra SIGNORI Inspectrice des finances publiques</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De signer des délais de paiement jusqu'au seuil de 10000€, de dette totale et 6 mois de délais • De signer les demandes de renseignements • De signer les actes de poursuites : commandements, saisies. • De signer les ATD, les mainlevées d'ATD • De me représenter devant le Tribunal de Grande Instance, et le Tribunal de Commerce • De signer les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif • De signer les attestations fiscales (bordereaux de situation). • De signer les certificats fiscaux pour les entreprises candidates à des marchés publics
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

C- Recouvrement de l'impôt

<p>Signatures et paraphes</p> <p>CP</p> 	<p>Mme PERSONNE Catherine Contrôleur des finances publiques</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De signer des délais de paiement jusqu'au seuil de 1000 € et dans un délai 3 mois. • De signer les demandes de renseignements.
<p>AF</p> 	<p>Mme ANDRIEU Florence Contrôleur des finances publiques</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De signer des délais de paiement jusqu'au seuil de 1000 € et dans un délai de 3 mois. • De signer les demandes de renseignements,,
<p>LG</p> 	<p>M. GUERERE Laurent Contrôleur des finances publiques</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De signer des délais de paiement jusqu'au seuil de 1000 € et dans un délai de 3 mois. • De signer les demandes de renseignements,

**MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS**

Vous trouverez, ci-dessus, en regard de leur nom, un spécimen de la signature et du paraphe de chacun de mes mandataires.

A AUCH, , le 01 Septembre 2020

Le Chef de service
comptable



Marie Paule PROST

Catherine RENAUX



Sandra SIGNORI



Corinne SIGAL



Catherine PERSONNE



Florence ANDRIEU.



Laurent GUERERE.



MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

DDFIP

32-2020-09-01-008

Liste des agents du SIE du Gers
délégation en matière de traitement du contentieux fiscal

délégation signature

DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE

LISTE DES AGENTS DE LA DIRECTION BÉNÉFICIAIRE D'UNE DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES DU GERS

(Délégations de signature accordées en matière de traitement du contentieux fiscal)

Les actes de délégation peuvent être consultés sur demande auprès de M Pascal CANO, Contrôleur des finances publiques

SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES DU GERS :

Mme Catherine RENAUX	Inspecteur divisionnaire des finances publiques	01/09/2020	M, Bernard MONTET	Inspecteur des finances publiques	01/09/2020
Mme Sandra SIGNORI	Inspecteur des finances publiques ;	01/09/2020	Mme Corinne SIGAL	Inspecteur des finances publiques	01/09/2020
Mme Sandrine ALARY	Contrôleur Principal des finances publiques	01/09/2020	Mme Florence ANDRIEU	Contrôleur des finances publiques	01/09/2020
Mme Martine ARTIGAUT	Contrôleur des finances publiques	01/09/2020	Mme Anne-Marie BERGES	Contrôleur Principal des finances publiques	01/09/2020
Mme Laetitia DARDENNE	Contrôleur des finances publiques	01/09/2020	Mme Patricia DELFAU	Contrôleur principal des finances publiques	01/09/2020
Mme Sophie DURET	Contrôleur Principal des finances publiques	01/09/2020	M Laurent DURET	Contrôleur Principal des finances publiques	01/09/2020
M Arnaud FLAMENT	Contrôleur des finances publiques	01/09/2020	M William GERS	Contrôleur des finances publiques	01/09/2020
M Maxime HAHUSSEAU	Contrôleur Principal des finances publiques	01/09/2020	Mme Mme Carole LLUSCA	Contrôleur Principal des finances publiques	01/09/2020
Mme Marie-Josée MATIGNON-ROLDAN	Contrôleur principal des finances publiques	01/09/2020	Mme Ghislaine MOLEN	Contrôleur des finances publiques	01/09/2020
Mme Anne Marie MONY	Contrôleur des finances publiques	01/09/2020	Mme Hélène PEREZ	Contrôleur Principal des finances publiques	01/09/2020
Mme Cathy PERSONNE	Contrôleur des finances publiques	01/09/2020	M Vincent PERSONNE	Contrôleur des finances publiques	01/09/2020
M Patrice PETI-JEAN	Contrôleur des finances publiques	01/09/2020	Mme Véronique SAMALENS	Contrôleur principal des finances publiques	01/09/2020
M Guillem TOURNOU	Contrôleur des finances publiques	01/09/2020			

DATE D’AFFICHAGE DE LA LISTE : 01/09/2020

Le Chef de service comptable
Marie-Paule PROST

